



Voisenon, le 24 février 2022

AVIS DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 3 mars 2022
A 19 h 00
en Mairie**

**En raison des conditions sanitaires actuelles, le port du masque sera obligatoire
Conformément à l'article 27 du règlement intérieur, les questions seront à adresser 48 h avant la
tenue du Conseil municipal**

Ordre du jour :

1. Information au Conseil municipal : décisions du Maire et dépenses engagées à compter du Conseil municipal du 10 décembre 2021
2. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2021
3. Installation d'un nouveau Conseiller municipal suite à démission
4. Commissions municipales – Modification des membres
5. Centre Communal d'Action Sociale – Modification des membres
6. Conclusion d'un contrat d'échange entre la parcelle communale AB 17p et la parcelle privée AB 84p
7. Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation de la CAMVS

Informations du Maire (non soumises à délibération)

Présentation des orientations budgétaires 2022

Evolution de la police intercommunale

Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) - Avenant

Présentation du rapport de contrôle du concessionnaire d'électricité 2021 pour l'exercice 2020 (SDESM)

Présentation du rapport de contrôle du concessionnaire gaz 2021 pour l'exercice 2020 (SDESM)

Le Maire,

Julien AGUIN

